



Mairie  
de  
**Pontigny**  
89230

Tél. : 03 86 47 42 87  
Fax : 03 86 47 43 55

# CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

Séance du 9 juin 2023  
20h à la mairie

**Présents** : GAGNEPAIN M. – MAUFROY E. – DELAGNEAU L. – LAMARE A. – DEGRYSE P. – CHERRIER C.  
– DOMICE S. – ESTEVE T.

**Absent excusé** : CORNAT G. (Pouvoir à GAGNEPAIN M.) – HELL P. – LOFFROY J. (Pouvoir à MAUFROY E.)  
– MEYER T. (Pouvoir à CHERRIER C.) -

**Absent** : DE CUYPER L.

**Secrétaire de séance** : LAMARE A

Le compte rendu de dernier conseil du 30 mai sera validé lors de la prochaine séance du conseil municipal

## **Ordre du jour**

- ❖ -Vote du budget 2023
- ❖ - Questions diverses

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'embauche d'un agent communal pour palier à l'arrêt de l'agent ayant terminé son contrat à la fin du mois de juin.

Le conseil valide cet ajout à l'unanimité.

.....

### **- Embauche d'un emploi saisonnier**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que pour palier à l'arrêt du contrat du précédent agent il est nécessaire de prendre un contrat en emploi non permanent pour « Accroissement saisonnier d'activité » pour une durée de 4 mois (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre).

La somme prévue au chapitre 12, dans l'article 64131 « Personnel non titulaire », doit être augmenté de 400 €.

Le montant sera donc de 9 000 € au lieu 8 600 € comme vu lors de la dernière commission finances.

Après discussion, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal ;

**DE VALIDER** la création de poste d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité pour une durée de 4 mois, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2023

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente décision.

Le conseil accepte à l'unanimité.

#### **- Vote du budget 2023**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget 2023, travaillé en commission finances, le 5 juin dernier.

#### **Au niveau des dépenses :**

- Charges à caractères générales : 207 119 €
- Charges de personnels frais assimilés : 165 550 €
- Atténuation de produits : 74 787 €
- Opération d'ordre entre section : 19 030 €
- Autres charges de gestion courante : 219 035 €
- Charges financières : 10 000 €
- Charges exceptionnelles : 1 500 €

Soit pour le budget de fonctionnement, en dépense, le montant est de 697 021 €.

#### **Au niveau des recettes :**

- Produits services du domaine et ventes diverses : 17 000 €
- Impôts et taxes : 504 251 €
- Dotations et participations : 135 822 €
- Autres produits de gestion courante : 21 800 €
- Produits Exceptionnels : 500 €
- Produits financiers : 10 €
- Opération d'ordre en section : 7 027 €

Soit pour le budget de fonctionnement, en recette, le montant est de 719 806.36 €.

Le budget de fonctionnement ressort en suréquilibre, de 22 785.36 €.

#### **Pour le budget d'investissement :**

En Dépenses, le montant de 548 602.20 € se décompose comme suit :

- Emprunts et dettes assimilées : 174 680 €
- Immobilisations incorporelles : 31 290 €
- Immobilisations corporelles : 15 740 €
- Opérations d'ordre entre sections : 7 100 €
- Restes à réaliser : 319 722.20 €

En recettes, le montant de 602 091.77 € se décompose comme suit :

- Opérations d'ordre entre section : 19 030 €
- Dotations fond divers et réserves : 77 078 €

- Subventions d'investissement : 14 020 €
- Produits de cessions d'immobilisation : 185 000 €
- Restes à réaliser : 227 743.86 €
- Solde positif reporté : 79 219.91 €

Le budget d'investissement ressort en suréquilibre de 53 489.57 €.

Après discussion, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de

**VOTER** les budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2023 au niveau des chapitres et pour les montants indiqués ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente décision.

Le conseil à la majorité valide le budget 2023. (1 contre et 3 abstentions)

**- Points divers :**

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Monsieur Damas remercie la commune pour l'attention apportée lors du décès de sa maman.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'AS Serein a lancé une invitation pour honorer Marc Fromonot qui aura lieu samedi 17 juin à 11 hres au Mille Club. Cela fait plus de 40 ans qu'il est bénévole au sein de l'association AS Serein.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu un courriel d'un administré fort mécontent concernant la dangerosité de la rue Abbé Tauleigne. Un travail devra être fait en commission à ce sujet.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu un courrier d'une personne de Chéu possédant un Food Truck qui souhaite s'installer sur Pontigny les samedis midi et soir. Il est déjà stationné à Villeneuve saint Salves du lundi au vendredi.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance et clôture la séance à 20h21